

Technicien/ne ES en technique du bois – construction bois



Nature des tâches

Ils prennent en charge dans des entreprises de construction et des menuiseries des opérations délicates : ils planifient, fabriquent et montent des constructions en bois pour des bâtiments tels que des habitations, des bâtiments agricoles et des entrepôts ou encore pour l'aménagement intérieur (lambris, escaliers, etc.). On les rencontre sur les chantiers où ils dirigent les équipes de construction, ils exercent également leur profession dans le domaine du développement ou de l'administration. Dans le cadre de la production ils sont responsables des méthodes, organisent et surveillent les étapes de celle-ci.

Conditions d'admission

a) apprentissage professionnel achevé de charpentier/-ère + b) 1 an d'expérience professionnelle dans une entreprise de menuiserie + c) examen d'entrée ou maturité professionnelle.

Intérêt pour la construction en bois, les techniques de construction ainsi que les questions commerciales et administratives, sens de la technique, capacité à s'imposer, vue d'ensemble, habileté dans la négociation, sens de l'organisation.

Formation

7 semestres (3 à plein temps, 4 en stage pratique).

Perspectives

Cours techniques spécialisés, cours commerciaux ou administratifs, formation de cadre. Charpentier/-ère diplômé EPS ; ingénieur HES (génie civil, construction bois et gestion d'entreprise), architecte HES,